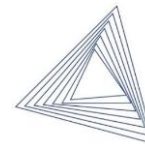


Informations Clés pour l'Investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPC et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.



PhiM Flexible Multi Assets

Cet OPCVM est géré par Phi Investment Managers

Code ISIN : FR0013507902 (Part R)

Objectifs et politique d'investissement

• **Objectif de gestion** : L'objectif de l'OPCVM est de surperformer sur une durée de placement conseillé de 3 ans l'€STER capitalisé + 2% net de frais de gestion, par la mise en œuvre d'une gestion reposant essentiellement sur de l'allocation d'actifs et sur une rigoureuse sélection d'ETFs et/ou OPC.

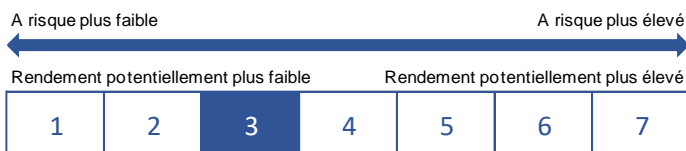
• **Indicateur de référence** : L'indice de référence retenu est l'indice €STER (ESTRON Index) capitalisé + 2%. L'€STER (European Short Term Rate) est un taux d'intérêt interbancaire de référence calculé par la Banque centrale européenne sur la base des prêts en blanc (sans garantie) contractés au jour le jour entre établissements financiers.

• **Politique d'investissement** : La politique d'investissement de cet OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire via des investissements principalement en ETFs mettant en œuvre une gestion sur les marchés « actions » ou « taux » de toutes zones géographiques et classes d'actifs. Le fonds pourra également investir en parts ou actions d'OPCVM, de FIA de droit français ou européen, et/ou de fonds d'investissement de droit étranger. Le fonds investit dans les ETFs/OPC investissant sur les marchés de taux en fonction de la prime de risque ou sur les marchés actions en fonction du niveau de valorisation, selon notre analyse et accessoirement selon l'environnement macro-économique.

Les gérants appliqueront un processus de sélection et de suivi des ETFs/OPC composé de 4 étapes : (i) Identification de la stratégie à répliquer, (ii) Construction d'un échantillon de fonds comparables, (iii) identification du meilleur instrument par le biais d'une analyse quantitative, (iv) Vérifications des caractéristiques de l'ETF sélectionné (critères quantitatifs (performance, rentabilité, etc.) et qualitative (rencontre de l'équipe de gestion, stabilité de la société de gestion).

L'OPCVM peut investir jusqu'à 100% de l'actif en ETFs/OPC ne pouvant investir plus de 10% de leur actif en parts ou actions d'autres OPC ou fonds d'investissement, et/ou trackers et jusqu'à 30% maximum, en FIA "Taux" et/ou « Actions ».

Profil de risque et de rendement



L'indicateur de risque reflète l'exposition diversifiée de l'OPCVM caractérisée par une grande flexibilité sur l'allocation entre les marchés actions et taux ainsi que par la possibilité de couvrir les positions prises.

• Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de cet OPCVM. • La catégorie la plus faible ne signifie pas "sans risque". • La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer avec le temps.

Le portefeuille sera exposé via les ETFs/OPC :

- de 10% à 80% sur les marchés actions internationales, de toutes zones géographiques, de toutes capitalisations, de tous les secteurs, dont :
 - 50% maximum aux actions de petites et moyennes capitalisations (dont la capitalisation boursière est comprise entre 300 millions d'euros et 10 milliards d'euros),
 - 20% maximum aux actions de pays émergents.
- de 20% à 90% aux produits de taux et/ou obligataires (instruments de taux souverains, du secteur public et privé, de toutes zones géographiques, de toutes notations selon l'analyse de la société de gestion ou celle des agences de notation) dont 25% maximum en titres High Yield dits spéculatifs. La fourchette de sensibilité de la partie exposée au risque de taux d'intérêt est comprise entre -8 et 15.
- de 0% à 100% au risque de change sur les devises hors euro dont 25% maximum sur les devises des pays émergents.

L'OPCVM pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés, organisés français et étrangers, via des futures ou des options sur indices, ou par le biais d'opérations de change à terme négociées de gré à gré portant sur les devises des pays membres de l'OCDE (ou participant à l'Espace Économique Européen). Les contrats financiers à terme seront utilisés dans un but de couverture totale ou partielle du portefeuille aux marchés d'action, de taux, ou de change jusqu'à 100% de l'actif net.

- Affectation des sommes distribuables : capitalisation
- Durée minimum de placement recommandée : 3 ans

• Conditions de souscription et de rachat : La valeur liquidative est calculée quotidiennement en divisant l'actif net du Fonds par le nombre de parts émises sur la base des cours d'ouverture de chaque jour de Paris (selon le calendrier officiel d'Euronext – Paris SA), à l'exception des jours fériés au sens de l'article L. 3133-1 du Code du travail. Les ordres de souscriptions et de rachats sont effectués sur VL à cours inconnu et sont centralisés chaque jour de calcul de la valeur liquidative (J) jusqu'à 11h. Ces ordres sont exécutés sur la base de la valeur liquidative en J.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement à l'échéance d'un émetteur présent en portefeuille.
- Risque de contrepartie : le risque de contrepartie représente le risque qu'une contrepartie avec laquelle l'OPCVM a conclu des contrats gré à gré ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations envers l'OPCVM.



Quels sont les coûts de votre Produit ?

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le Produit et du rendement du Produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons considéré :

- Que pour la première année, vous récupéreriez le montant que vous avez investi (soit un rendement annuel de 0%) ;
- Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire ;
- Que vous avez investi 1 000 EUR

| Si vous sortez après | 1 an | 3 ans |
|--------------------------------|-------|--------|
| Coût totaux | 84,28 | 158,14 |
| Incidence des coûts annuel (*) | 8,43% | 5,02% |

Composition des coûts

| Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie | | Si vous sortez après 1 an |
|--|---|---------------------------|
| Frais d'entrée | 5,0% du montant que vous investissez. Ceci est le maximum qui vous sera facturé. La personne qui vous vend le Produit vous informera du montant réel à votre charge. | Jusqu'à 50 euros |
| Frais de sortie | Il n'y a aucun frais de sortie. | Néant |
| Coûts récurrents prélevés chaque année | | |
| Frais de gestion et autres frais administratifs et de fonctionnement | 1,80% | 17,1 |
| | Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'année 2022/23. Ce chiffre peut varier d'une année à l'autre. | |
| Frais de transactions | 0,0% de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons. | 3,6 |
| Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions | | |
| Commission de surperformance | 20% TTC de la surperformance par rapport à l'actif de référence calculé à partir de la méthode de l'actif indicé sur une période d'observation pouvant aller jusqu'à 5 ans, conformément aux orientations ESMA. La commission de surperformance est conditionnée à une obligation de performance positive du FCP. L'indice de référence est €STER + 2%. | 11,47 |

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique "Frais et Commissions" du prospectus de cet OPCVM, disponible sur demande écrite à l'adresse indiquée dans la rubrique "Informations pratiques" ci-dessous.

(*) Ceci illustre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4.99% après cette déduction des coûts.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le Produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne qui vous distribue le produit peut percevoir et qui s'élèvent à 9 EUR maximum. Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.



Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais ne comprennent pas les coûts que vous pourriez avoir à payer à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants de votre remboursement.

Ce montant dépend également de la performance future des marchés. L'évolution future des marchés est incertaine et ne peut être prédite avec précision.

Afin de construire nos scénarios, nous récupérons 16 années d'historique de performance sur les indices représentatifs de la gestion du fonds. A partir de ses données, nous calculons les performances glissantes sur 1 an, 3 ans et 5 ans. Nous trions ensuite ces performances et les rangeons dans 20 classes.

Les scénarios :

- Très défavorable (en tension) correspond à la moyenne de la classe 1 (les pires performances)
- Défavorable correspond à la moyenne de la classe 4
- Neutre correspond à la moyenne de la classe 10
- et Optimiste (favorable) correspond à la moyenne de la classe 14

Les présentés sont des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 16 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période de détention recommandée : **3 années**

Ce Produit ne bénéficie d'aucune Garantie. Vous pouvez perdre une partie ou la totalité de votre investissement.

| Rendement Annualisé | 1 an | 3 ans | Pour 1000 euros investi | 1 an | 3 ans |
|---------------------|---------|--------|-------------------------|----------|----------|
| Très défavorable | -33,97% | -8,79% | Très défavorable | 660,31 | 758,82 |
| Défavorable | -21,56% | -1,99% | Défavorable | 784,40 | 941,35 |
| Neutre | -6,50% | 4,99% | Neutre | 934,96 | 1 157,19 |
| Optimiste | 39,82% | 20,83% | Optimiste | 1 398,24 | 1 764,06 |

Ces tableaux affichent les performances que vous pourriez obtenir après déduction des coûts pour une sortie après 1 an ou 3 ans (période de détention conseillée).

Informations pratiques

Dépositaire : CACEIS Bank.

Le prospectus de l'OPCVM et les derniers documents annuels et périodiques sont disponibles et sont adressés sur simple demande écrite à l'adresse suivante : Phi Investment Managers - Service Commercial - 41, rue Saint Ferdinand 75017 Paris.

Les informations relatives aux autres catégories de parts sont disponibles selon les mêmes modalités.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion sont disponibles sur le site internet www.phiim.fr.

La valeur liquidative est publiée sur le site Internet de la société de gestion à l'adresse suivante : www.phiim.fr.

Fiscalité : Support de contrat d'assurance-vie. La législation fiscale de l'Etat membre d'origine de l'OPCVM peut avoir une incidence sur la situation fiscale personnelle de l'investisseur.

Information US persons (FATCA) : Les parts de cet OPCVM ne sont et ne seront pas enregistrées aux Etats Unis en application du U.S Securities Act de 1933 ; elles ne doivent ni être offertes, vendues ou transférées aux Etats Unis (y compris dans ses territoires et possessions et toute région soumise à son autorité judiciaire) ni bénéficié, directement ou indirectement, à une US Person (au sens du règlement S du Securities Act de 1933).

La responsabilité de Phi Investment Managers ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Phi Investment Managers est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 30/06/2022.